



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS Janvier 2020

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales
articles L2121-24, L2122-29, R.2121-10

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2020

2020-A-01	Débat d'orientation budgétaire 2020	page 2
2020-A-02	Attribution du marché de travaux pour le parking Doutan	page 3
2020-A-03	Demande de subvention CD38 arrêt de bus rue d'Italie	page 5
2020-A-04	Demande de subvention auprès de la DETR programmation 2020 Extension de la cantine scolaire Tabarly à Les Abrets	page 7
2020-A-05	Demande de subvention CD38 carrefour RD142 rue Ramponi et rue de la Gare	page 9
2020-A-06	Demande de subvention FIPD pour vidéoprotection des abords de la déchetterie	page 11
2020-A-07	Indemnités au comptable	page 13
2020-A-08	Demandes de subvention	page 14
2020-A-09	Augmentation du temps de travail d'un agent	page 15



Mairie déléguée FITILIEU
Tél. 04 76 32 07 20

accueil.fitilieu@les-abrets-en-dauphine.fr



Mairie LES ABRETS EN DAUPHINÉ
1 place Éloi Cuchet
38490 Les Abrets en Dauphiné

Tél. 04 76 32 04 80
accueil.abrets@les-abrets-en-dauphine.fr



Mairie déléguée LA BATIE DIVISIN
Tél. 04 76 32 07 35

accueil.lbd@les-abrets-en-dauphine.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

ISERE**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LES ABRETS EN DAUPHINE**

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
57	57	33

Délibération N°: 2020-A-01**Date de la convocation :**

17 janvier 2020

Date d'affichage :

31 janvier 2020

Objet de la délibération :Débat d'orientation budgétaire
2020

Séance du 27 janvier 2020

L'an Deux M il Vingt, le 27 janvier

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Thierry CLEYET-MAREL, Véronique DUPRÉ, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Nouredine DEGHIA, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Pascale HUMBERT, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, Paul SICAUD, Guillaume ARGOUD, Didier BUISSON, Joëlle TOURETTA, Michelle CHIAMBRETTI, Céline GENETIER, Yvonne RATEAU, Nathalie MEUNIER, Angélique ARGOUD-CHABART et Marie-Noëlle GADOU.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFLEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Sophie BELLEN, François BAUDOT, Maryvonne JULLIEN, Sylvie GAGLIARDI, Nadine JANIN, Thomas NUNGE, Marie-laure RULLET, Florence CUSIN et Sylvie ARGOUD.

Frédéric BAS donne pouvoir à Hélène PEGOUD

Frédéric BARBIER donne pouvoir à Yvonne RATEAU

Martine TARDY-PANIS donne pouvoir à Patrick GALLIEN

Jean-Claude NEEL donne pouvoir à Michelle CHIAMBRETTI

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les éléments de réalisation du budget 2019 et donne les explications sur les dépassements de certains comptes de charges à caractère général.

Il précise que les charges de personnel ont été supérieures aux prévisions et ont nécessité une décision modificative conséquente pour pallier aux nombreux arrêts et au recrutement d'un agent administratif pour les services techniques.

Il fait remarquer le niveau élevé des réalisations des dépenses de fonctionnement ainsi que des recettes supérieures aux attentes ce qui génère un excédent de 1 936 529,38€.

Il précise également que le niveau de réalisation des dépenses d'investissement est exceptionnel à 5 282 354€ pour 5 3620 59€ de prévision. Le déficit d'investissement est de 1 837 623,47.

Monsieur le Maire souhaite que le budget de 2020 soit un budget de transition qui permettra de reconstituer les réserves pour financer sereinement les futurs investissements.

Il propose que les projets 2020 en investissement ne comportent que le solde des projets déjà engagés et laisse la liberté aux prochains élus de lancer les projets après réflexion de début de mandat.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** des éléments du débat d'orientation budgétaire 2020.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

François BOUCLY



Signature numérique

de François BOUCLY

Date : 2020.01.31

10:04:14 +01'00'

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LES ABRETS EN DAUPHINE

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
57	57	33

Délibération N°: 2020-A-02

Date de la convocation :

17 janvier 2020

Date d'affichage :

31 janvier 2020

Objet de la délibération :

Attribution du marché de travaux
pour le parking Doutan

Séance du 27 janvier 2020

L'an Deux M il Vingt, le 27 janvier

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Thierry CLEYET-MAREL, Véronique DUPRÉ, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Nouredine DEGHIA, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Christophe TROUILLOU, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Pascale HUMBERT, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, Paul SICAUD, Guillaume ARGOUD, Didier BUISSON, Joëlle TOURETTA, Michelle CHIAMBRETTI, Céline GENETIER, Yvonne RATEAU, Nathalie MEUNIER,, Angélique ARGOUD-CHABART et Marie-Noëlle GADOU.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFTEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Sophie BELLEN, François BAUDOT, Maryvonne JULLIEN, Sylvie GAGLIARDI, Nadine JANIN, Thomas NUNGE, Marie-laure RULLET, Florence CUSIN et Sylvie ARGOUD.

Frédéric BAS donne pouvoir à Hélène PEGOUD

Frédéric BARBIER donne pouvoir à Yvonne RATEAU

Martine TARDY-PANIS donne pouvoir à Patrick GALLIEN

Jean-Claude NEEL donne pouvoir à Michelle CHIAMBRETTI

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la consultation des entreprises pour la réalisation du parking chemin Doutan. Cette consultation a été faite en décembre 2019. L'ouverture des plis a eu lieu le 2 décembre à 14h00 après une publicité parue le 6 novembre. Le dossier de consultation a été téléchargé 22 fois et 6 entreprises ont remis une offre.

Compte tenu de la nécessité d'obtenir des précisions sur les prix de certaines entreprises, la présentation de cette consultation n'a pas pu être réalisée fin décembre et reporté au conseil de janvier.

L'estimation du bureau d'étude ICDF ressortait à 228382€ ht.

L'ouverture des plis fait apparaître les offres des entreprises ci-dessous.

L'analyse des offres fait ressortir certains prix particulièrement bas qu'il convenait de faire confirmer par les entreprises, ce qui a été fait en janvier. Les trois entreprises les moins disantes ont chacune confirmé leurs prix et justifié leurs calculs.

Considérant le classement des entreprises après confirmation de leurs prix (sur 40 points)

et étude des différents critères d'analyses (Moyens humains et techniques pour la réalisation du chantier sur 30 points, méthodologie du déroulé du chantier sur 20 points

et Qualité, hygiène environnement et sécurité sur 10 points),

les entreprises ont respectivement obtenu les notes de :

Entreprise	montant de l'offre € HT	note globale	prix	moyens	méthodologie	sécurité	classt
TOUTENVERT	258 257,00	73,4	24,4	23	18	8	6
FONTAINE TP	218 432,33	80,85	28,85	25	18	9	5
DUMAS TP	207 322,50	81,4	30,4	24	18	9	4
GONIN TP	157 546,86	91	40	25	18	8	1
FOURNIER TP	181 394,00	89,74	34,74	28	18	9	2
CARREY TP	178 716,90	84,26	35,26	25	17	7	3

Envoyé en préfecture le 11/02/2020

Reçu en préfecture le 11/02/2020

Affiché le

ID : 038-200060127-20200127-2020_A_02-DE

Au vu de l'analyse des offres, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de retenir l'offre la mieux disante de l'entreprise Gonin TP pour **157 546,86€HT**

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité moins Michelle CHIAMBRETTI, Jean-Claude NEEL, Paul SICAUD, Bernard GLANTZLEN qui s'abstiennent,

APPROUVE le rapporte d'analyse des offres présenté par Monsieur le Maire,
RETIENT l'entreprise GONIN TP pour **157 546,86€ HT** pour la réalisation du chantier du parking Doutan,
AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces du marché.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2020.02.11
17:07:11 +01'00'

Envoyé en préfecture le 31/01/2020

Reçu en préfecture le 31/01/2020

Affiché le

ID : 038-200060127-20200127-2020_A_03-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT

ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LES ABRETS EN DAUPHINE

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
57	57	33

Délibération N°: 2020-A-03

Date de la convocation :

17 janvier 2020

Date d'affichage :

31 janvier 2020

Objet de la délibération :

Demande de subvention CD38
arrêt de bus rue d'Italie

Séance du 27 janvier 2020

L'an Deux M il Vingt, le 27 janvier

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Thierry CLEYET-MAREL, Véronique DUPRÉ, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Nouredine DEGHIA, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Pascale HUMBERT, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, Paul SICAUD, Guillaume ARGOUD, Didier BUISSON, Joëlle TOURETTA, Michelle CHIAMBRETTI, Céline GENETIER, Yvonne RATEAU, Nathalie MEUNIER,, Angélique ARGOUD-CHABART et Marie-Noëlle GADOU.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFTEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Sophie BELLEN, François BAUDOT, Maryvonne JULLIEN, Sylvie GAGLIARDI, Nadine JANIN, Thomas NUNGE, Marie-laure RULLET, Florence CUSIN et Sylvie ARGOUD.

Frédéric BAS donne pouvoir à Hélène PEGOUD

Frédéric BARBIER donne pouvoir à Yvonne RATEAU

Martine TARDY-PANIS donne pouvoir à Patrick GALLIEN

Jean-Claude NEEL donne pouvoir à Michelle CHIAMBRETTI

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la loi du 11 février 2005 sur l'intégralité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées souhaite rendre accessible l'intégralité de la chaîne de déplacements pour les personnes à mobilité réduite. M le Maire indique que le Conseil Départemental de l'Isère, dans le cadre de la dotation départementale peut allouer une subvention au titre du « hors schéma directeur d'accessibilité départemental ». A ce titre, et dans le cadre de la mise en conformité des arrêts de bus de la rue d'Italie, la commune de Les Abrets en Dauphiné souhaite procéder aux travaux d'accessibilité de ces points d'arrêt.

Les travaux consistent à faciliter la circulation et l'accostage des bus par une meilleure configuration des points d'arrêt. Le coût des travaux s'élève à 18 802 € HT et la subvention du Conseil Départemental de l'Isère à 7300 €.

Le plan de financement prévisionnel des travaux est le suivant :

FINANCEMENT	MONTANT € HT SUBVENTION	DATE D'OBTENTION
Conseil Départemental de l'Isère	7300	
DETR 2020	0	
Autres financements publics	0	
Total des subventions publiques	7300	
Auto financement communal	11502	
TOTAL	18 802 € HT	

Envoyé en préfecture le 31/01/2020

Reçu en préfecture le 31/01/2020

Affiché le

conseil départemental de l'Isère
ID : 038-200060127-20200127-2020_A__03-DE

Monsieur le Maire propose au conseil de valider cette demande de subvention auprès du

Le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire et le plan de financement ci-dessus,
- **SOLLICITE** une subvention de 7300 € auprès du département de l'Isère pour la mise en accessibilité des 2 arrêts de bus de la rue d'Italie (hors schéma directeur d'accessibilité départemental)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2020.01.31
10:05:33 +01'00'

Envoyé en préfecture le 31/01/2020

Reçu en préfecture le 31/01/2020

Affiché le

ID : 038-200060127-20200127-2020_A_04-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

SLO

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LES ABRETS EN DAUPHINE

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
57	57	33

Délibération N°: 2020-A-04

Date de la convocation :

17 janvier 2020

Date d'affichage :

31 janvier 2020

Objet de la délibération :

Demande de subvention auprès du
de la DETR programmation 2020
Extension de la cantine scolaire
Tabarly à Les Abrets

Séance du 27 janvier 2020

L'an Deux M ilVingt, le 27 janvier

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Thierry CLEYET-MAREL, Véronique DUPRÉ, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Nouredine DEGHA, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Christophe TROUILLOU, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Pascale HUMBERT, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, Paul SICAUD, Guillaume ARGOUD, Didier BUISSON, Joëlle TOURETTA, Michelle CHIAMBRETTI, Céline GENETIER, Yvonne RATEAU, Nathalie MEUNIER,, Angélique ARGOUD-CHABART et Marie-Noëlle GADOU.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFTEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Sophie BELLEN, François BAUDOT, Maryvonne JULLIEN, Sylvie GAGLIARDI, Nadine JANIN, Thomas NUNGE, Marie-laure RULLET, Florence CUSIN et Sylvie ARGOUD.

Frédéric BAS donne pouvoir à Hélène PEGOUD

Frédéric BARBIER donne pouvoir à Yvonne RATEAU

Martine TARDY-PANIS donne pouvoir à Patrick GALLIEN

Jean-Claude NEEL donne pouvoir à Michelle CHIAMBRETTI

Monsieur le Maire propose de présenter le projet d'extension du restaurant scolaire Tabarly situé sur la commune historique de les Abrets éligible auprès de la Dotation d'Equipement aux Territoires Ruraux (DETR) afin d'obtenir une subvention de 20 % au titre de l'axe n°2 scolaire.

M. le Maire rappelle que la commune a acquis dernièrement le tènement immobilier de la maison Richer afin d'y agrandir la cantine scolaire Tabarly.

Le montant total des travaux (sans les honoraires architecte) est estimé à 189 358 € HT (VRD et mobilier non compris)

Le plan de financement prévisionnel des travaux est le suivant :

Coût de l'opération de l'extension de la cantine scolaire Tabarly : 189 358 € HT

FINANCEMENT	MONTANT € HT SUBVENTION	DATE D'OBTENTION
DETR 2020	37 872,00 €	
Conseil Départemental de l'Isère	113 615,00 €	Montant sollicité
Autres financements publics	0	
Total des subventions publiques	151 487,00 €	
Auto financement communal	37 871,00 €	
TOTAL	189 358,00 €	

M. le Maire propose au conseil municipal de valider cette demande de subvention.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire et le plan de financement présenté,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à présenter le dossier d'extension de la cantine scolaire Tabarly de Les Abrets auprès de la DETR 2020 au titre de l'axe n°2 scolaire pour la totalité des travaux,
- **SOLLICITE** une subvention d'un montant de 37 872 € auprès de la DETR année 2020 pour l'extension de la cantine scolaire Tabarly
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2020.01.31
10:06:34 +01'00'

Envoyé en préfecture le 31/01/2020

Reçu en préfecture le 31/01/2020

Affiché le

SLO

ID : 038-200060127-20200127-2020_A_05-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LES ABRETS EN DAUPHINE

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
57	57	33

Délibération N°: 2020-A-05

Date de la convocation :

17 janvier 2020

Date d'affichage :

31 janvier 2020

Objet de la délibération :

**Demande de subvention
CD38 carrefour RD142 -rue
Ramponi et rue de la Gare**

Séance du 27 janvier 2020

L'an Deux M il Vingt, le 27 janvier

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Thierry CLEYET-MAREL, Véronique DUPRÉ, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Nouredine DEGHIA, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Christophe TROUILLOU, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Pascale HUMBERT, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, Paul SICAUD, Guillaume ARGOUD, Didier BUISSON, Joëlle TOURETTA, Michelle CHIAMBRETTI, Céline GENETIER, Yvonne RATEAU, Nathalie MEUNIER,, Angélique ARGOUD-CHABART et Marie-Noëlle GADOU.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFTEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Sophie BELLEN, François BAUDOT, Maryvonne JULLIEN, Sylvie GAGLIARDI, Nadine JANIN, Thomas NUNGE, Marie-laure RULLET, Florence CUSIN et Sylvie ARGOUD.

Frédéric BAS donne pouvoir à Hélène PEGOUD

Frédéric BARBIER donne pouvoir à Yvonne RATEAU

Martine TARDY-PANIS donne pouvoir à Patrick GALLIEN

Jean-Claude NEEL donne pouvoir à Michelle CHIAMBRETTI

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter l'aide du Conseil Départemental de l'Isère pour le financement des travaux d'aménagement sécuritaire piétonnier, en agglomération sur la RD 142 rue Jean Jaurès jusqu'aux carrefours des voies communales n°10 et 18 rues Ramponi et de la Gare. Cet aménagement consiste en la réalisation d'un cheminement piétons sécurisé, chaussée principale côté nord protégé par une barrière bois d'une longueur d'environ 350 ml. Globalement, ces travaux s'inscrivent dans le cadre du schéma directeur « modes doux » qui consiste à harmoniser les modes de déplacement en les intégrant dans un espace public fonctionnel.

Le montant des travaux s'élève à 85 472,25 € HT.

La commune sollicite une subvention de 40 000 € auprès du département de l'Isère au titre des aménagements des carrefours des routes départementales et voies communales.

Le plan de financement prévisionnel des travaux est le suivant :

FINANCEMENT	MONTANT € HT SUBVENTION	DATE D'OBTENTION
Conseil Départemental de l'Isère	40 000	
DETR 20120	0	
Conseil Départemental de l'Isère	0	
Autres financements publics	0	
Total des subventions publiques	40 000	
Auto financement communal	45 472,25	
TOTAL	85 472,25 € HT	

Monsieur le Maire propose au conseil de valider cette demande de subvention.

Le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire et le plan de financement ci-dessus,
- **SOLLICITE** une subvention de 40 000 € auprès du département de l'Isère au titre des aménagements des carrefours RD/VC pour la rue Jean Jaurès ;
- **PRÉCISE** que ce projet n'a aucun autre financement prévu ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2020.01.31
10:07:36 +01'00'

Envoyé en préfecture le 31/01/2020

Reçu en préfecture le 31/01/2020

Affiché le

ID : 038-200060127-20200127-2020_A_06-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT

ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

SLO

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LES ABRETS EN DAUPHINE

Séance du 27 janvier 2020

Délibération N°: 2020-A-06

Date de la convocation :

17 janvier 2020

Date d'affichage :

31 janvier 2020

Objet de la délibération :

Demande de subvention FIPD
pour vidéoprotection des abords
de la déchetterie

L'an Deux M ilVingt, le 27 janvier

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Thierry CLEYET-MAREL, Véronique DUPRÉ, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Nouredine DEGHIA, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Christophe TROUILLOU, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Pascale HUMBERT, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZEN, Paul SICAUD, Guillaume ARGOUD, Didier BUISSON, Joëlle TOURETTA, Michelle CHIAMBRETTI, Céline GENETIER, Yvonne RATEAU, Nathalie MEUNIER,, Angélique ARGOUD-CHABART et Marie-Noëlle GADOU.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFTEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Sophie BELLEN, François BAUDOT, Maryvonne JULLIEN, Sylvie GAGLIARDI, Nadine JANIN, Thomas NUNGE, Marie-laure RULLET, Florence CUSIN et Sylvie ARGOUD.

Frédéric BAS donne pouvoir à Hélène PEGOUD

Frédéric BARBIER donne pouvoir à Yvonne RATEAU

Martine TARDY-PANIS donne pouvoir à Patrick GALLIEN

Jean-Claude NEEL donne pouvoir à Michelle CHIAMBRETTI

Monsieur le Maire propose de présenter un dossier de subvention pour le projet d'installation d'une vidéo protection auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), programme 2020, afin de sécuriser le site de la déchetterie situé route de la Bruyère.

En effet, afin de lutter contre les incivilités et notamment les dépôts sauvages devant l'entrée de la déchetterie, l'installation d'une vidéo surveillance s'impose. Le devis d'installation de 4 caméras s'élève à 9 112,04 € HT.

La commune sollicite une subvention de 50 % au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), programme 2020. Les travaux débiteront en septembre 2020.

Le plan de financement prévisionnel des travaux est le suivant :

FINANCEMENT	MONTANT € HT SUBVENTION	DATE D'OBTENTION
Région Auvergne Rhône Alpes	0	
DETR 2020	0	
Conseil Départemental de l'Isère	0	
Autres financements publics – FIPD	4561,02	
Total des subventions publiques	4561,02	
Auto financement communal	4561,02	
TOTAL	9 112,04 € HT	

Monsieur le Maire propose au conseil de valider cette demande de subvention.

Le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité moins Benjamin GASTALDELLO, Franck LANCIA, Colette BADIN, Michelle CHIAMBRETTI, Jean-Claude NEEL qui votent contre, Thierry DONNET, Véronique DUPRÉ et Philippe LATOUR qui s'abstiennent

- **APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire et le plan de financement ci-dessus,**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention pour l'installation de vidéo protection auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), programme 2020.
- **SOLLICITE** une subvention de 4561,02 € auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), programme 2020.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2020.01.31
10:11:09 +01'00'

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LES ABRETS EN DAUPHINE

Nombre de Membres		
Affiliés au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
57	57	33

Délibération N°: 2020-A-07

Date de la convocation :

17 janvier 2020

Date d'affichage :

31 janvier 2020

Objet de la délibération :
Indemnités au comptable

Séance du 27 janvier 2020

L'an Deux Mil Vingt, le 27 janvier

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Thierry CLEYET-MAREL, Véronique DUPRÉ, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Nouredine DEGHIA, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Pascale HUMBERT, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, Paul SICAUD, Guillaume ARGOUD, Didier BUISSON, Joëlle TOURETTA, Michelle CHIAMBRETTI, Céline GENETIER, Yvonne RATEAU, Nathalie MEUNIER,, Angélique ARGOUD-CHABART et Marie-Noëlle GADOU.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFTEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Sophie BELLEN, François BAUDOT, Maryvonne JULLIEN, Sylvie GAGLIARDI, Nadine JANIN, Thomas NUNGE, Marie-laure RULLET, Florence CUSIN et Sylvie ARGOUD.

Frédéric BAS donne pouvoir à Hélène PEGOUD

Frédéric BARBIER donne pouvoir à Yvonne RATEAU

Martine TARDY-PANIS donne pouvoir à Patrick GALLIEN

Jean-Claude NEEL donne pouvoir à Michelle CHIAMBRETTI

Vu l'article 97 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et des établissements publics locaux,

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité moins Benjamin GASTALDELLO, Michelle CHIAMBRETTI, Jean-Claude NEEL et Pascale HUMBERT qui votent contre.

- **DEMANDE** le concours du Receveur municipal pour assurer les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire économique financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,
- **ACCORDE** l'indemnité de conseil au taux de 100% par an,
- **DIT** que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Monsieur Jean Michel Martin-Cocher, comptable public.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2020.01.31
10:13:47 +01'00'

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

SLO

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LES ABRETS EN DAUPHINE

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
57	57	33

Délibération N°: 2020-A-08

Date de la convocation :

17 janvier 2020

Date d'affichage :

31 janvier 2020

Objet de la délibération :

Demandes de subvention

Séance du 27 janvier 2020

L'an Deux M ilVingt, le 27 janvier

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Thierry CLEYET-MAREL, Véronique DUPRÉ, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Nouredine DEGHIA, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Pascale HUMBERT, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, Paul SICAUD, Guillaume ARGOUD, Didier BUISSON, Joëlle TOURETTA, Michelle CHIAMBRETTI, Céline GENETIER, Yvonne RATEAU, Nathalie MEUNIER,, Angélique ARGOUD-CHABART et Marie-Noëlle GADOU.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFTEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Sophie BELLEN, François BAUDOT, Maryvonne JULLIEN, Sylvie GAGLIARDI, Nadine JANIN, Thomas NUNGE, Marie-laure RULLET, Florence CUSIN et Sylvie ARGOUD.

Frédéric BAS donne pouvoir à Hélène PEGOUD
Frédéric BARBIER donne pouvoir à Yvonne RATEAU
Martine TARDY-PANIS donne pouvoir à Patrick GALLIEN
Jean-Claude NEEL donne pouvoir à Michelle CHIAMBRETTI

Monsieur le Maire présente les dossiers de demande de subvention :

- Ecole du Macle 1095€ de sortie voile et kayak
- Ecole du Macle 2325€ de sortie ski

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire,
- **ATTRIBUE** :
1095€ pour la sortie voile et kayak de l'école du macle
2325€ pour la sortie ski de l'école du macle
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à verser les subventions ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2020.01.31
10:14:57 +01'00'

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
ISERE

Nombre de Membres

Affiliés au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
57	57	33

Délibération N°: 2020-A-09

Date de la convocation :
17 janvier 2020

Date d'affichage :
31 janvier 2020

Objet de la délibération :
Augmentation du temps de
travail d'un agent

EXTRAIT DU REGISTRE

Envoyé en préfecture le 31/01/2020

Reçu en préfecture le 31/01/2020

Affiché le

ID : 038-200060127-20200127-2020_A_09-DE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LES ABRETS EN DAUPHINE

Séance du 27 janvier 2020

L'an Deux M ilVingt, le 27 janvier

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Thierry CLEYET-MAREL, Véronique DUPRÉ, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Noureddine DEGHA, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Christophe TROUILLOU, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Pascale HUMBERT, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, Paul SICAUD, Guillaume ARGOUD, Didier BUISSON, Joëlle TOURETTA, Michelle CHIAMBRETTI, Céline GENETIER, Yvonne RATEAU, Nathalie MEUNIER,, Angélique ARGOUD-CHABART et Marie-Noëlle GADOU.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFTEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Sophie BELLEN, François BAUDOT, Maryvonne JULLIEN, Sylvie GAGLIARDI, Nadine JANIN, Thomas NUNGE, Marie-laure RULLET, Florence CUSIN et Sylvie ARGOUD.

Frédéric BAS donne pouvoir à Hélène PEGOUD
Frédéric BARBIER donne pouvoir à Yvonne RATEAU
Martine TARDY-PANIS donne pouvoir à Patrick GALLIEN
Jean-Claude NEEL donne pouvoir à Michelle CHIAMBRETTI

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de passer le temps de travail d'un adjoint technique principal de 2ème classe de 22h73 à 26h00 hebdomadaires afin de tenir compte de l'évolution de son poste et de l'augmentation désormais pérenne de son temps de travail.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire
- **APPROUVE** l'augmentation du temps de travail d'un adjoint technique principal de 2ème classe de 22h73 à 26 heures hebdomadaires,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette augmentation du temps de travail.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2020.01.31
10:15:50 +01'00'